

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2201 Didactique de l'histoire			
Ancien Code	PERH2B21DDHIS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Fabiienne PEERS</b> ( <a href="mailto:peersf@helha.be">peersf@helha.be</a> ) Anne LISART ( <a href="mailto:lisarta@helha.be">lisarta@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Thierry CUVELIER</b> ( <a href="mailto:cuveliert@helha.be">cuveliert@helha.be</a> ) <b>HELHa Loverval</b> <b>Luc BLANCHART</b> ( <a href="mailto:blanchartl@helha.be">blanchartl@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise l'approfondissement par l'étudiant des contenus disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences d'enseignement de l'histoire de la 1re à la 3e secondaire du tronc commun.

Elle porte sur l'identification des contenus à enseigner ainsi que sur la maîtrise des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

De cette manière, cette UE vise l'acquisition par les futurs enseignants d'un « niveau de maîtrise des concepts et des compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, chacun pour le niveau d'enseignement et les disciplines auxquels il se prépare, des compétences visées par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Ils développent les capacités permettant de s'adapter à une évolution de ces référentiels» (art.5 §2 du décret RFIE).

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;  
Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
  - 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
  - 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de :

- Appliquer les bases de la démarche en histoire et sa transposition didactique sur des objets d'étude en lien avec le Tronc commun.
- Faire preuve de sa maîtrise des contenus disciplinaires en lien avec le Tronc commun pour le niveau secondaire.  
De faire preuve de sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.
- Transposer les contenus et méthodes d'enseignement développés durant l'unité à de nouvelles situations à vivre en classe du secondaire.
- Concevoir des situations d'apprentissage permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire en histoire indispensables à l'exercice des compétences à destination d'élèves du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B21DDHISA Didactique de l'histoire

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B21DDHISA Didactique de l'histoire

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

UE disciplinaire donc évaluation intégrée de fait et un seul résultat.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'histoire			
Ancien Code	22_PERH2B21DDHISA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Thierry CUVELIER</b> ( <a href="mailto:cuveliert@helha.be">cuveliert@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise l'approfondissement par l'étudiant(e) des contenus disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences d'enseignement de l'histoire de la 1re à la 3e secondaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

D'appliquer les bases de la démarche en histoire et sa transposition didactique sur des objets d'étude en lien avec le Tronc commun.

De faire preuve de sa maîtrise des contenus disciplinaires en lien avec le Tronc commun pour le niveau secondaire.

De faire preuve de sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.

De transposer les contenus et méthodes d'enseignement développés durant l'unité à de nouvelles situations à vivre en classe du secondaire.

De concevoir des situations d'apprentissage permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire en histoire indispensables à l'exercice des compétences à destination d'élèves du Tronc commun.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Sur base de thèmes/contenus en lien avec le référentiel du tronc commun en FHGES, l'étudiant s'initie à la démarche historique au service des apprentissages visés avec un focus particulier sur l'évolution des rapports entre religion et société et le processus de mondialisation.

#### Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux - approche interactive - travaux de groupe - Travail en autonomie - intervention possible de personnes ressources - selon les opportunités, visites culturelles et/ou de terrain (exposition, musée,...).

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue

d'une remédiation peuvent être organisées.  
La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

### **Sources et références**

Les programmes d'enseignements (Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation historique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire tels que Racines du futur, Construire l'histoire, l'Atlas historique Hayt...(liste non exhaustive)

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, liens utiles ...) seront mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (diaporama, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéo, consignes...) sont à la disposition des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

UE évaluée sur base du cours donné en présentiel ainsi qu'en autonomie pour l'étudiant.  
L'examen se présente sous forme écrite en janvier avec, en cas d'échec, la possibilité de le représenter au Q3.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100				

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).